Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261005-CC_2026_272-DE

Délibération n° 2026.272

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 5 octobre 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi 5 Octobre Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Daniel BALLUAIS – Rémi BALLUAIS – Anne BANNIER – François BOUVATTIER – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – Hubert COUASNON – Pascal DALLÉ – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Marylène FEVRIER – Magali FONTAINE – Zoé GALICHÉ – Christian GALLE – Amélie GARNIER – Henri-Claude GAUTIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Véronique LACONCHE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Véronique PIGEON – Olivier POSTE – Philippe RAIPIN-PARVEDY – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Joachim RONDIN – Florian SALMON – Aldwin SOLLIER – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	50
Pouvoirs :	1
Votants :	51

Date de la convocation : 29 septembre 2026

Date d'Affichage : 6 octobre 2026

Vote :	
Pour :	51
Contre :	0
Abstention :	0

Denis MANCEAU a donné pouvoir à Aline LE BOUEDEC

Franck ESNAULT est représenté par Véronique LACONCHE, sa suppléante
Jean-Louis QUILLIOT est représenté par Philippe RAIPIN-PARVEDY, son suppléant
Isabelle RICHARD est représentée par Marylène FEVRIER, sa suppléante

Étaient excusés :
Stéphane BARBE – Roger BUFFET – Benoît Du PORTAL – Franck ESNAULT – Mattéo GENAR – Anthony HUE – Laurent LEGENDRE – Denis MANCEAU – Jean-Louis QUILLIOT – Isabelle RICHARD – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : Stéphane IDLAS est désigné secrétaire de séance

2026.272 - Eau et Assainissement - Apurement comptable opérations pour compte de tiers « Bocage » et « Milieux aquatiques »

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261005-CC_2026_272-DE

Fougères Agglomération **2026.272**

2026.272 - Eau et Assainissement - Apurement comptable opérations pour compte de tiers « Bocage » et « Milieux aquatiques »

Les opérations de travaux pour compte de tiers « bocage » et « milieux aquatiques » listées ci-dessous sont terminées : toutes les dépenses sont réglées et la totalité des recettes a été perçue. Elles doivent donc être apurées (opération comptable).

Opération Travaux Bocage Sélune 1 17 18 (hiver 2017/2018) :

Le budget définitif est le suivant :

Dépenses	31 057,14 €
Recettes	18 831,53 €
Fougères Agglomération (Reste à charge 39%)	***12 225,61 €***

Opération Travaux Bocage Sélune 11 (hiver 2017) :

Avant 2016, 29 919,97 euros ont été imputés en investissement alors qu'il s'agissait de subventions de fonctionnement. Il faut donc ré-imputer ces subventions.

Le budget définitif est le suivant :

Dépenses	300 145,86 €
Recettes	300 145,86 €
Fougères Agglomération	***- €***

Opération Travaux Bocage Sélune 1 2 23 (hiver 2023/2024) :

Le budget définitif est le suivant :

Dépenses	34 904,98 €
Recettes	24 000,00 €
Fougères Agglomération (Reste à charge 31%)	***10 904,98 €***

Opération Programme Libre Couesnon 1 1 24 99 (hiver 2024/2025) :

Le budget définitif est le suivant :

Dépenses	12 477,75 €
Recettes	- €
Fougères Agglomération (Reste à charge 100%)	***12 477,75 €***

Opération Travaux Bocage Couesnon 1 1 23 (hiver 2023/2024) :

Le budget définitif est le suivant :

Dépenses	143 610,32 €
Recettes	114 359,89 €
Fougères Agglomération (Reste à charge 20%)	***29 250,43 €***

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261005-CC_2026_272-DE

Fougères Agglomération **2026.272**

Opération Milieux Aquatiques Sélune – CTMA – 2 2 24 (année 2024) :

Le budget définitif est le suivant :

Dépenses	157 857,06 €
Recettes	118 864,00 €
Fougères Agglomération (Reste à charge 25%)	***39 011,06 €***

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **DE VALIDER** les budgets définitifs présentés ;
- **D'AUTORISER** l'apurement des opérations par le versement d'une subvention d'investissement, pour un montant total de 103 869,83 €, représentant la participation de Fougères Agglomération :
    - OPERATION 1 17 18 : 12 225,61 €
    - OPERATION 11 : - €
    - OPERATION 1 2 23 : 10 904,94 €
    - OPERATION 1 1 24 99 : 12 477,75 €
    - OPERATION 2 2 24 : 39 011,06 €
- **D'AUTORISER** l'annulation des recettes d'investissement mal imputées par l'émission d'un mandat au 458211 et l'émission d'un titre au 75888 pour un montant de 29 919,97 euros.

Fait et délibéré en séance le 05/10/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET